

# COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION

## GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » (GTSE)

- Relevé de décisions de la séance du jeudi 22 août 2013 -

### Note d'ambiance

Le GTSE a réuni 13 personnes :

Action de l'Etat en mer (un), MRSC (un), Direction de la mer (un), Guyane Nature Environnement (une), DRRT (une), Chargé de mission CSC (une), Préfecture (une), DEAL (quatre), Shell (deux)

Le GTSE a été l'occasion de présenter, aux membres présents, Monsieur Pailloux (AEM), qui a remplacé M. Steven Martin.

Après plusieurs présentations, une réflexion a été lancée avec appel à sujet pour assurer les travaux futurs du GT.

### Présentation SHELL (dont le support de présentation est joint) :

1) Retour sur le puits de GM-ES-4 :

- Rappel des caractéristiques essentielles du puits GMES-4 qui a débuté le 3 mai 2013 et s'est achevé le 4 août 2013.
- Depuis le dernier état de situation, aucun incident n'est à noter.
- Le forage n'a pas rencontré d'hydrocarbures.
- Le puits a été refermé avec plusieurs bouchons de ciments placés dans le trou conformément à la réglementation.

2) État d'avancement des travaux du forage en cours (GM-ES-5) :

- Déplacement le 8 août 2013 sur le site de GM-ES-5 à 7 km de GMES-1 et 11 km de GM-ES-2.
- Au lieu de forage la profondeur d'eau est de 2353 m de profondeur sous le niveau de l'eau.
- La cible du forage est située à 6500 m de profondeur sous le niveau de l'eau.
- Les travaux de forage ont débuté le 10 août 2013.
- La profondeur atteinte est de 3250 m à ce jour.
- Les courants de surface (de 0 à 300 m environ de profondeur d'eau) sont à 3 noeuds environ et l'opération de descente du tube prolongateur et du Bloc Obturateur de Puits (BOP) est en attente de conditions plus favorables.

3) Présentation de la courantologie de décembre 2012 à avril 2013

- Il semble que le phénomène de rétroflexion au large de la Guyane existe tout au long de l'année.
- Cependant le nœud principal de la rétroflexion évolue tout au long de l'année.

- Il peut se trouver à proximité de la frontière avec le Brésil avec un courant fort en direction du large ou se trouver au large du Suriname avec un courant fort parallèle à la côte.

#### 4) Gestion des déchets

- L'objectif dans la méthode de gestion des déchets est de réduire au maximum le volume à traiter *in fine* (par séparation in-situ, par une veille permanente pour les risques de déchets secondaires liés à la manutention des déchets récupérés) et de récupérer au large l'ensemble de la nappe.
- Si la nappe se dirige vers la terre, en parallèle de la lutte en mer, une analyse de la zone d'échouage est réalisée en tenant compte des données météo-océaniques pour préparer les moyens d'intervention terrestre.
- Les déchets sont ensuite entreposés dans des zones de stockage intermédiaire pour être évacuées par voie maritime. Ces zones intermédiaires doivent être réduites au minimum pour limiter les risques de création de déchets et/ou de pollution secondaires.

Trinidad peut être une destination pour le traitement des déchets récupérés, tout autant que toute zone pouvant avoir des capacités de traitement. Le choix sera fixé selon les volumes à traiter et sur le moment en fonction des disponibilités des filières de traitement.

#### 5) Etude technico-économique sur la réduction de l'impact du rejet en mer des déblais

- Cette étude a été réalisée par Shell comme prévu par l'article 24 de l'arrêté préfectoral encadrant les travaux de forage.
- Le document précise pour les orientations prévues par l'article 24 les conditions opérationnelles envisageables d'un point de vue social, économique et environnemental.
- Cette prescription préfectorale prévoit que l'étude fasse l'objet de l'avis d'un expert indépendant.
- Celui-ci, choisi avec l'accord de Monsieur le Préfet, s'est prononcé sur les développements présentés par Shell au regard des meilleures technologies disponibles (MTD).

L'étude réalisée par Shell est jointe au présent relevé de décision. L'avis de l'expertise indépendante sera présenté ultérieurement en séance.

### **Feuille de route (GTSE du 06/12/12)**

- Sauvegarde de la vie en mer
- Risques de pollution
- Moyens mis en œuvre par Shell pour gérer la sécurité
- Moyens d'améliorer l'information du public sur la sécurité et la protection de l'environnement
- Protection des biens et personnes à l'aéroport
- Renforcement de l'évaluation des impacts
- Suivi des impacts en cours de travaux
- Connaissance du littoral guyanais
- Compensation des impacts
- Concertations préalables sur le Schéma Minier Marin
- Dépollution de vasière et de mangrove
- Mesures compensatoires pour permettre une bonne gestion des sites
- Avancement des travaux

- Qualification des observateurs embarqués

## **Proposition d'ordre du jour pour la prochaine séance**

La prochaine séance est programmée le jeudi 3 octobre 2013 de 14h30 à 17h30, salle Valérie Berger à la préfecture.

L'ordre du jour sera :

- Présentation des travaux en cours
- Rapport BRGM sur les stockages intermédiaires
- Débat ouvert sur le prochain sujet de travail du GT. Proposition :
- Revue des bonnes pratiques d'autres pays en matière de protection et prévention des effets de l'acquisition sismiques en mer sur la faune et la flore